# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014



CAP nationale des IPCSR

#### AVEC LE SNICA-FO: ENSEMBLE POUR GAGNER!



## Agissons ensemble contre la destruction du service public de l'Education routière!



L'attaque menée contre notre secteur d'activité fait partie d'une offensive beaucoup plus vaste contre les services publics.

Les gouvernements utilisent toujours les mêmes méthodes :

- **Dysfonctionnements délibérés** (postes non remplacés, insuffisance du nombre de cadres, absence de pilotage de l'administration centrale, matériel inadapté et défaillant...).
- **Dénigrement** (mise en cause de l'efficacité du service et de ses personnels).
- Organisation de la démotivation des personnels afin qu'ils renoncent à se défendre.

#### SERVICE PUBLIC DE L'EDUCATION ROUTIERE

Au SNICA-FO, nous ne renonçons pas. Au contraire, nous militons pour un renforcement de l'emprise de l'Etat sur l'Education Routière. Nous refusons que le rôle des IPCSR et DPCSR se résume à un segment de plus en plus restreint de l'apprentissage citoyen de la route.

Nous rejetons toutes les orientations, inspirées de certains pays européens, qui nous transformeraient en un maillon anecdotique du continuum éducatif, faisant la part belle aux entreprises privées qui s'emparent ainsi de tout le reste.

Nous revendiquons l'intervention des IPCSR et DPCSR dans l'apprentissage (ante et post permis) et le contrôle de tous les domaines qui touchent à l'éducation et la sécurité routières (formation à la conduite, permis de conduire, centres de sensibilisation à la sécurité routière, assurance qualité des enseignants, etc).

Le développement du champ de nos missions doit permettre à ceux qui ont choisi le monde de l'Education Routière, et souhaitent y rester, de s'y épanouir. Cet élargissement assurerait, en outre, la diversification des tâches et l'acquisition de compétences transversales, utiles à nos déroulements de carrière (et aux détachements pour ceux qui le désirent).

CONSOLIDONS NOS MISSIONS
ET AMÉLIORONS NOS
CONDITIONS DE TRAVAIL



#### **CARRIERES ET STATUTS**

Au SNICA-*FO*, nous défendons notre statut de fonctionnaires d'Etat, nos statuts particuliers et notre filière.

Nous rejetons toutes fusions car elles ont pour conséquence d'anéantir nos spécificités et ne facilitent ni les promotions, ni les mutations. Au contraire! Être mis en « concurrence » avec des agents positionnés depuis toujours sur des postes administratifs complique l'avancement, comme la mobilité. En nous noyant parmi des centaines d'autres agents, les fusions de corps empêcheraient, en outre, de faire aboutir les revendications spécifiques aux IPCSR et DPCSR.

#### **REVALORISATION STATUTAIRE**

15 ans de perte de pouvoir d'achat... et le gel du point d'indice prévu jusqu'en 2017! L'austérité s'accentue, mettant à mal les services publics républicains. Dans ce contexte, le syndicalisme libre et indépendant doit continuer de défendre l'intérêt des salariés.

Le SNICA-FO revendique la requalification du corps des IPCSR (fonctionnaires et contractuels) en catégorie A et l'alignement de la grille indiciaire des DPCSR et DPPCSR sur celle des attachés et attachés principaux du MI.

Avec le SNICA-FO, mettons fin aux développements de carrière de plus en plus restreints, grâce à la revalorisation statutaire et à l'extension du champ de nos compétences!

#### CE TRANSFERT QUI DEVAIT NE RIEN CHANGER...

Et dire qu'au ministère de l'intérieur, rien ne devait changer pour les IPCSR et DPCSR....

Au regard du contexte général qui sévit dans la Fonction Publique et compte-tenu de la « culture maison » de ce ministère, le SNICA-FO affirme, depuis 2012, que le danger est immense de voir nos acquis, nos missions et nos statuts remis en cause... l'histoire nous donne, hélas, déjà raison!

L'adversité, pas plus que la détermination de l'Administration, ne nous feront changer de cap!

**Jamais** le SNICA-FO ne pratiquera la politique de l'autruche, **jamais** il ne se limitera à discuter autour d'une table de la façon dont pourraient être sabordées nos missions et nos spécificités.

#### Voter SNICA-FO, c'est assurer le contrepoids nécessaire :

- Pour refuser la territorialisation, et lutter contre l'arbitraire local
- Pour exiger les moyens nécessaires à un fonctionnement optimal du service public (effectif...)
- Pour refuser les fusions avec d'autres corps
- Pour exiger le maintien d'instances nationales spécifiques comme le CCER
- Pour préserver les acquis sociaux des IPCSR et DPCSR, tel le CAES

Présent sur tous les fronts, le SNICA-**FO**, tout en restant force de propositions, continuera de dénoncer et de combattre, sans relâche, les projets destructeurs de nos statuts particuliers.

Voter SNICA-FO, c'est refuser de céder à la fatalité, c'est agir pour se préserver et pour construire son avenir!

En étroite collaboration avec les syndicats *FO* du MEDDE, nous continuons à veiller aux intérêts de nos contractuels PNT-B et RIN-A. Lors des CAP « mobilité », nos camarades de l'Ecologie défendent les dossiers des IPCSR et DPCSR qui nous saisissent.



#### DES VALEURS, UNE HISTOIRE, DES PROJETS, DES ACTIONS

vec des réformes de plus en plus méprisantes pour le service public républicain et pour les fonctionnaires, les agents ont, plus que jamais, besoin de représentants syndicaux investis à leurs côtés. Avec le SNICA-FO, vous faites le choix de militants motivés :

- Qui œuvrent au quotidien et avec conviction dans l'intérêt des IPCSR et DPCSR,
- Qui ont le courage de s'opposer, à chaque fois que cela est nécessaire,
- Qui savent, de par les compétences héritées de leurs prédécesseurs, analyser, anticiper et être force de propositions.

Avec le SNICA-FO vous faites le choix d'une équipe lucide, sincère et responsable, le choix d'un syndicat qui vise la bonne cible et qui n'a qu'un seul objectif : vous défendre efficacement!









www.snica-fo.org

### En C.A.P., le SNICA-FO vous défend avec ténacité!

Depuis des années, l'individualisation des carrières avance. Il est donc primordial d'être représenté par un syndicat expérimenté, attaché à l'égalité de traitement, qui prépare méticuleusement les dossiers et qui est en capacité d'assurer un véritable contrepoids pour la défense de vos intérêts!

Egalité de traitement JE VOTE Respect des droits **Droit au respect** 



Votre représentante à la CCP des contractuels : Odette MAURY (DDT 65)



## Vos représentants en C.A.P

1ère classe



Laurent DEVILLE (DDT 31)



Nathalie GARCIA (DDT 68)



Simon BERGUE (DDT 28)



Cathy Bots (DDT 24)

2<sup>ème</sup> classe



Philippe BARROUX (DDT 37)



Franck MAGRY (DDTM 59)



Aurélie WALTER (UT 92)



Pascale MASET (Adm. centrale)

3ème classe



Thomas KNECHT (DDTM 76)



Cléis PHILETAS (DDT 95)



Sébastien GRIFFO (DDTM 13)



David LUCAS (DDTM 30)

